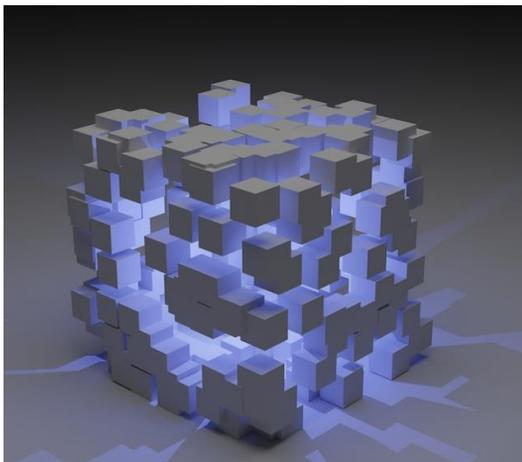




Réglementation bancaire Integrated Reporting Framework

Avril 2023



Depuis les années 2010, **de nombreuses réglementations bancaires gravitent autour de la Data** :

- Une première impulsion avec, en 2013, la publication par le comité de Bâle des **standards BCBS 239** (14 principes dont 11 visant à renforcer la capacité des banques à agréger les données et à améliorer les pratiques de reporting), puis en 2015 avec des réflexions sur le **développement d'un modèle standard pour les entrepôts de données internes** des banques pour soutenir la déclaration des données aux autorités (BIRD-Banks Integrated Reporting Dictionary).

- Une deuxième impulsion à partir de 2020, avec une **tendance à l'harmonisation et simplification** des processus de productions réglementaires (dictionnaire de données unique, règles de transformation accessibles, point central de collecte des données, ...). C'est en 2021 que l'EBA publie un Discussion Paper sur **l'étude de faisabilité d'un système de reporting intégré : l'IReF**.



Qu'est-ce que l'IReF?

Depuis 2019, l'EBA s'interroge sur les **coûts** liés à la production de reportings réglementaires **au niveau européen**. L'objectif étant de trouver des solutions pour **réduire ces coûts, fiabiliser les données, réduire les délais de production et fluidifier les échanges** entre les établissements financiers et les régulateurs.

L'EBA a ainsi été mandatée par la Commission européenne (Article 430c CRR2) pour mener une étude de faisabilité sur la **mise en œuvre d'un système de reporting intégré** entre les institutions financières et les autorités de supervision au niveau européen.

Le projet IReF (Integrated Reporting Framework), est **un cadre européen de reporting intégré** unique, basé sur le **dictionnaire de données BIRD**. Il vise un **point central de collecte des données** (granulaires, agrégées, règles de transformation, ...) produites par les banques européennes.

3 principaux objectifs



- 1 Harmonisation et rationalisation** du processus et des exigences de reporting :
 - Pour les déclarants (établissements financiers), autorités de supervision européennes et nationales, banques centrales
 - Pour l'ensemble des données statistiques, prudentielles et de résolution
 - Avec un principe clé : « DEFINE ONCE, REPORT ONCE », c'est-à-dire définir et déclarer une seule fois les données vers les autorités de supervision
- 2 Réduire les coûts et délais** de reporting
- 3 Gagner en qualité, en fluidité et en efficacité** grâce à un socle plus clair et simplifié (définitions communes, des exigences communes des régulateurs,...)



Comment sont organisés les travaux ?

La FBF (Fédération Bancaire Française) travaille avec l'EBA, la profession bancaire et la BCE (Banque Centrale Européenne) pour essayer d'obtenir **une solution cible satisfaisante pour tout le monde**.

Les interactions avec l'industrie sont réalisées via des **CBA (Cost Benefit Assessment)**. **Objectif** : évaluer les impacts financiers et techniques du projet IREF (coûts, bénéfices et préférences afin d'établir le modèle le plus efficace pour l'industrie bancaire et pour les utilisateurs - dont Eurosysteme). **Les CBAs entrent dans le fond des sujets** (sur des points très techniques par exemple). Lorsqu'il est évoqué des éléments extrêmement contraignants, des ateliers sont montés avec la profession bancaire pour trouver des ajustements et quantifier les impacts. **Les réponses sont évaluées en moyennes simples** (pas de pondération si des pays ont moins de participants, ou une industrie bancaire moindre).

Un **premier questionnaire CBA a été publié en 2018**, un **second début 2020**.

Les enseignements du premier questionnaire CBA sont :

- le soutien de l'industrie
- mais **l'importance d'une solution totalement intégrée**

Des ateliers avec l'industrie ont eu lieu en 2022. **Un CBA complémentaire (3e CBA) sera réalisé en 2023** pour combler les manques afin d'aligner IReF sur les besoins utilisateurs (industrie bancaire, Eurosysteme...) :

- Lancement du CBA début 2023
- Ateliers au T1-T2 2023
- Publication des résultats au T3 2023

Beam & Sagalink participe activement aux réflexions



Beam & Sagalink a **participé à la réponse à l'étude de faisabilité de l'EBA** au sein du groupe de travail XBRL Europe Bank & Insurance, entre Avril et Juin 2021 puis a présenté ses travaux lors de la conférence XBRL Europe Digital Week de Juin 2021. L'EBA a ensuite publié l'étude de faisabilité finale en Décembre 2021.

Le groupe suit également les conférences sur le sujet dont la dernière en date, le 6 Décembre 2022, faisait un point d'avancement sur les travaux IReF et exposait le point de vue des différents acteurs concernés : autorités européennes et nationales (EBA, Banque de France), associations de place (FBF), industrie avec établissements de différentes tailles (Société Générale, Rothschild & Co).



Impacts de l'IReF pour une équipe de production de reportings réglementaires au sein d'une direction Finance et/ou Risques.

	PROBLEMATIQUE	SOLUTION APPORTEE PAR LE REPORTING INTEGRE
INTER PRODUCTION	Le métier n'a pas toujours la main sur la définition d'une donnée , il passe par des intermédiaires (eg. équipes projet, MOA, normes,...)	Le métier participe à la définition des données directement avec le département Data et les Data Owner.
	Le temps de traitement des besoins métiers en termes de Data peut être très long (eg. attendre la prochaine version du Datalake Data R&F)	Augmentation de la fréquence et fluidification de la remontée des besoins métiers au Data Owner
	Une donnée peut utiliser différentes méthodes de calcul (eg. VaR historique vs. monte carlo) ou voir sa définition évoluer	Mise en place d'un versioning pour simplifier les phases de transformation et d'analyse (augmentation de la comparabilité)
	Pas/peu de croisement ni de forage de données (méthodes descriptives et prédictives pour exploiter tout le potentiel des données)	Proposition de nouveaux indicateurs pour des besoins de pilotage interne (connaissance client, optimisation calculs..) et anticipation d'évolutions réglementaires
PRODUCTION DATA	Les traitements des besoins métiers en termes de Data sont complexes et peinent à s'adapter aux demandes du régulateur (demandes ad-hoc, évolution réglementaire)	Augmentation de la flexibilité et de la réactivité sur la chaîne de production et reporting des données (eg. ajout/ modif. de données lors de la mise à jour d'un état réglementaire)
	Les données proviennent de plusieurs sources (référentiels, systèmes de gestions opérationnels, bases notation, etc..)	Requête dans une seule base / datalake centralisant les données « golden source »
	Difficulté de régénérer des données historiques en cas de demande réglementaire rétroactive ou d'analyse de variation	Accès à l' historique des données collectées , tout en tenant compte de l'évolutivité des définitions (cf. versioning)
PRODUCTION CALCULS	Chaque source de donnée a son propre langage et outil pour requêter (SAS, SQL, DAX dans Power BI, R, Python..)	Uniformisation et rationalisation des requêtes en s'appuyant sur un dictionnaire de données unique et des outils d'exploration innovants
	Le métier doit passer par l'IT pour toute simulation de calcul, visualisation de données ou automatisation	Simplification du branchement d'outil technique côté métier (Alteryx, Power BI) et de l' automatisation de processus (RPA, IA)
	Les règles de transformation de données sont présentes à différents niveaux de la chaîne de traitement et sous différentes formes (dans code, excel, moteur de calcul, etc..)	Augmentation de la transparence des règles et algorithmes de calculs. Partage simplifié avec les autorités de régulation bancaire .
RESTITUTION REG OU INTERNE	Piste d'audit non disponible ou accessibilité réduite et/ou chronophage	Accessibilité simple, rapide et exhaustive des pistes d'audits
	Conversion chronophage car différents formats de contribution interne ou remise externe (Access, Excel, CSV, XBRL..)	Format unique d'échange de données

Document réalisé par



Adrien MANUEL, Manager

Mob : +33 660 15 19 11

Mail : adrien.manuel@beamadvisory.com



Nadia DIA, Consultante Senior

Mob : +33 622 47 91 11

Mail : nadia.dia@beamadvisory.com



Qui sommes-nous ?

L'alliance d'expertises fortes et complémentaires, le partage de valeurs humaines : Beam Advisory et Sagalink Consulting forment désormais une équipe de 70 consultants spécialisés dans les métiers de la Gestion d'actifs, de la Banque privée, des Services aux Investisseurs et des Marchés de Capitaux, ainsi que dans les fonctions Finance, Risques et Conformité. Notre savoir-faire alliant expertise métier et conseil nous permet de cerner au mieux les enjeux de nos clients sur l'ensemble de leur chaîne de valeur et d'identifier pour eux les leviers de croissance les plus performants, faisant ainsi le lien entre leurs métiers et leurs projets.

Par la force de leurs convictions, Beam Advisory et Sagalink Consulting ont su gagner la confiance de leurs clients ; parmi eux, des grands groupes bancaires et des acteurs indépendants de tailles variées.

Contact

Beam & Sagalink

55 rue de Rivoli – 75001 Paris

+33 1 49 96 54 43

www.beamadvisory.com

www.sagalink-consulting.com